

MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-0048
HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 20 septembre 2023

Date convocation : 11 septembre 2023

Date d'affichage : 11 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.

2023ko irailaren 20an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (11) : HAPETTE Maylis, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, MONGABURE Vincent, OTHABURU Sébastien, SAINT ESTEBEN Marie, SAPPARRART Bertrand, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (4) : DUCLOS Bernadette, ROUX Christine, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal

Procurations : ROUX Christine à HARRIET Jean Pierre, SAINT PIERRE Marie Claire à VALLET Christophe, URRUTY Chantal à SAINT ESTEBEN Marie

A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena : IRIART BONNECAZE Carole

OBJET : Bénéficiaires location salle Urxuria

Le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal du 31 janvier 2023, les tarifs de location de la salle Urxuria ont été modifiés.

Le Maire précise qu'il convient de déterminer si la salle doit être louée aux habitants des communes voisines uniquement (à savoir Macaye, Hélette, Bidarray, Cambo les bains et Itxassou) ou si les locations sont ouvertes à toutes les personnes extérieures.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, autorise toutes les personnes (Lustars ou non) à louer la salle Urxuria. Le tarif de location reste inchangé.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 11

Nombre de suffrage exprimés : 14

Envoyé en préfecture le 22/09/2023

Reçu en préfecture le 22/09/2023

Publié le

ID : 064-216403501-20230920-20230048-DE



POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 21 septembre 2023,
Le Maire,
Mr Jean-Pierre HARRIET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Harriet', is written over a faint, circular official stamp. The stamp contains some illegible text, likely the name of the commune and the title of the mayor.